

Chapitre 4

Entre discrimination et reconnaissance : les employées domestiques de São Paulo

Isabel Georges

Dans le Brésil contemporain, l'emploi domestique¹ est emblématique du travail féminin populaire², peu qualifié³, la plupart du temps informel (dans 3/4 des cas)⁴ et souffrant d'une discrimination ethnique et raciale forte⁵. En effet, la quasi-totalité des femmes de milieu populaire accomplit cette activité pendant des périodes plus ou moins longues de la vie (Vidal, 2007), ce qui représente selon les sources entre 5 et 6,5 millions de personnes (1/5 des femmes qui travaillent)⁶. L'emploi domestique souffre de stigmates extrêmement forts, qui tiennent à son origine esclavagiste et à la survivance de relations pater(mater)nalistes au travail (Geffray, 1996). Ce prototype d'activité informelle est en période d'expansion et de professionnalisation, au Brésil comme dans le monde, et reflète la bipolarisation croissante de l'activité féminine (Lombardi, 2003), une des facettes de ce qu'on appelle communément la 'mondialisation' (Sassen, 2006). Par ailleurs, l'offre d'emploi domestique se concentre dans les six grandes régions métropolitaines (Recife, Salvador, Belo Horizonte, São Paulo, Rio de Janeiro, Porto Alegre) ; il alimente les migrations internes de la campagne à la ville, et des régions du Nord-est vers le Sud-est. Située au carrefour des rapports publics et privés (régie par la législation du travail, mais se déroulant la plupart du temps au sein de l'espace privé de l'employeur), cette activité de service est au cœur des inégalités sociales

¹ L'emploi domestique', plus généralement le travail du « *care* », désigne une gamme variée d'activités : femmes de ménage, femmes de chambre, assistantes maternelles, aides-soignantes, cuisinières. En portugais, la gamme des dénominations et spécialisations est encore plus vaste.

² 95% des employées domestiques sont des femmes. PME (*Pesquisa Mensal do Emprego*) (Enquête mensuelle sur l'emploi), IBGE (*Instituto Brasileiro de Geografia e Estatística*), 2004.

³ Dans les 6 grandes régions métropolitaines brésiliennes, 64 % des bonnes ont moins de 8 ans d'études, (études secondaires inférieures au Brevet des collèges). PME, IBGE, avril 2006.

⁴ Source : *Pesquisa Nacional por Amostra de Domicílios (PNAD)* (Recherche Nationale par échantillon de domiciles), 2004, in : *O emprego doméstico : uma ocupação tipicamente feminina*, DIEESE/OIT, Brésil, 2006

⁵ Dans les 6 principales régions métropolitaines, 61,8 % des bonnes sont de couleur. PME, IBGE, 2006

⁶ Source : PNAD, IBGE, 2006.

qui caractérisent la société brésilienne jusqu'à nos jours⁷. Ces travailleuses gèrent au quotidien les rapports de classe et les problèmes de communication qui y sont afférents (Schatzmann, 1955).

À l'issue de la dictature militaire (1964-1985), l'ouverture démocratique favorise une formalisation⁸ juridique : depuis la nouvelle constitution de 1988, les employées domestiques disposent d'une législation de travail propre à leur catégorie⁹ et peuvent revendiquer leurs droits. De ce fait, à la différence des autres pays d'Amérique latine, 1/4 des domestiques au Brésil disposent d'un contrat de travail formel (*registro em carteira*)¹⁰, qui les rapproche des autres travailleurs (13° salaire, congés payés, congés maternité et congés maladie). Plus récemment, la proportion des bonnes 'à domicile' a diminué¹¹. L'ancienne association des employées domestiques, fondée au début des années 1960, a été transformée en syndicat à la fin des années 1980¹². Ce syndicat, atypique, a une fonction classique de médiation (Brandt, 2000), mais peut également résilier des contrats de travail¹³. Cette juridicisation progressive de la relation de travail – son encadrement par des règles de droit – et sa judiciarisation – le règlement de conflits par le recours au judiciaire (Vidal, 2007), semblent mener à un changement progressif du cadre de références des employées. De fait, on peut supposer que 'si l'accès des travailleuses domestiques au droit social ne bouleverse pas radicalement l'agencement des rapports sociaux, il change leur perception de l'ordre social, de la place qu'elles y tiennent et de ce qu'elles peuvent en espérer' (Vidal, 2006).

⁷ Selon l'*Atlas da exclusão social - os ricos no Brasil*, sur 60 millions de familles qui composent la population brésilienne, 5.000 familles étendues possèdent 45% de la richesse nationale ; 10% de la population possède 75% des richesses et 90% les 25% restants (Pochmann, 2004).

⁸ Tendance qui affecte très récemment le marché du travail dans son ensemble, et notamment les petites et moyennes entreprises, qui sont encouragées par le gouvernement fédéral à formaliser leur statut et celui de leurs salariés (Baltar, Krein, Moretto, 2006). En juillet 2006, le gouvernement décrète une mesure provisoire (284), permettant la déduction fiscale des charges sociales payées par l'employeur (à partir d'un salaire minimum).

⁹ Un peu moins avantageuse, telle l'absence du Fonds de Garantie pour Temps de Service, indemnité de licenciement indexée sur la durée du temps de travail.

¹⁰ PNAD, IBGE, 2004.

¹¹ La proportion de bonnes qui dorment sur le lieu de travail passe de 6,4% à 3,4% en 2006. PME, IBGE, 3/ 2006.

¹² Fondation du Conseil National des travailleurs domestiques en 1989 et de la Fédération Nationale des travailleurs domestiques en 1997. Le *Sindicato dos trabalhadores domésticos*, affilié à la CUT (*Central Única dos Trabalhadores*) depuis 1998, est lié au PT (*Partido dos Trabalhadores*), d'où est issu le président actuel, Luiz Inácio Lula da Silva. Pour une analyse plus détaillée des origines de ce syndicat, et sa spécificité au sein de la tradition brésilienne corporatiste, cf. Vidal, 2007, *op. cit.*

¹³ À l'époque actuelle, il rencontre plutôt des problèmes pour les renouveler.

L'ouverture démocratique d'une perspective égalitaire et d'un réel accès aux droits¹⁴ dans le cadre du maintien des inégalités sociales, place les employées domestiques dans une situation ambiguë. Comment se débrouillent-elles avec ces contradictions au quotidien, lors des interactions avec l'employeur (le patron, ou plus souvent la patronne) et comment jouent-elles sur leur rapport au travail et à l'emploi ? Comment se projettent-t-elles dans l'avenir, en termes de mobilité professionnelle et sociale ? Comment évolue leur rapport au droit, leur sens du 'juste', leur rapport à soi et au monde ? Que nous apprennent ces comportements sur leur conception de la vie publique et de la démocratie ?

Notre hypothèse de départ est que les employées domestiques oscillent entre deux logiques d'action opposées, parfois contradictoires, mais non exclusives. Ces deux pôles extrêmes sont à l'intersection d'un espace public (référence au cadre légal et formel) et d'un espace privé féminin (lieu de l'activité et de relations plus personnelles, amicales, de rivalité ou de solidarité, 'pater(mater)nalistes'). L'espace public se réfère plutôt au rapport au travail, l'espace privé au rapport à soi et aux autres, mais tous deux sont en interaction. Les tactiques qu'elles déploient au travail peuvent viser à diminuer l'asymétrie forte de la relation qui les lie à leur employeur, ou aussi à modifier leur statut social, tant au travers de tentatives pour privatiser et personnaliser cette relation (Bigus, 1972), que pour la formaliser. L'analyse de ces pratiques, tactiques et stratégies s'inspire de l'interactionnisme symbolique¹⁵.

Ces logiques d'actions (public/privé) traversent aussi bien l'espace de travail et des relations plus étendues nouées avec d'autres employées ou employeur(se)s, leur propre espace privé et le type de leur configuration familiale (Cabanes, Georges, 2007). Elles peuvent être conflictuelles, témoigner de l'émergence d'une nouvelle économie domestique et morale (Cabanes, 2007 ; Thompson, 1993), ou d'une vision particulière de l'espace public et de l'idée de démocratie au Brésil, dans les zones urbaines en particulier¹⁶.

L'analyse proposée se fonde notamment sur la réalisation d'entretiens biographiques, portant sur la trajectoire professionnelle et familiale d'employées

¹⁴ Ce contraste suscite nombre de travaux sur les stratégies des milieux populaires au Brésil (Cabanes, 2006 ; Feltran, 2008 ; Vidal, 2007, entre autres).

¹⁵ Qui envisage la possibilité pour les participants de l'interaction située – travailleuses domestiques et employeur(se)s – de redéfinir leur statut social du moins partiellement lors de chaque interaction.

¹⁶ La région métropolitaine de São Paulo, région industrielle et de services la plus dynamique du pays, est proche de ce qu'il est convenu d'appeler une 'société salariale' classique. Ce passé imprègne la relation salariale de domesticité dans cette région. En d'autres régions, Nordeste, Rio de Janeiro, la relation de domesticité recouvre d'autres types de liens, comme la circulation d'enfants et de familles apparentées au sein de la famille étendue, leur intégration dans les circuits du travail domestique, en échange de leur 'adoption' (Fonseca, 1995).

domestiques¹⁷ (une vingtaine) et de leurs familles (au moins une autre personne vivant au domicile familial). Ces entretiens, réalisés entre mars 2006 et juin 2007 ont duré d'une heure et demie à 3 heures. Ils ont été suivis d'entretiens avec d'autres membres du foyer et de contacts au syndicat des employées de maison, qui ont permis d'établir une relation plus personnelle¹⁸. Nous avons accompagné une femme dans le procès qu'elle a intenté à son employeur jusqu'à l'audition au tribunal. Les premiers contacts avec les employées domestiques ont été établis par l'intermédiaire du syndicat de la ville de São Paulo (*Sindicato dos Trabalhadores Domésticos do Município de São Paulo*), de réseaux d'employeurs et d'une association de quartier de défense des droits des femmes. À partir d'une première rencontre dans un espace public (local syndical, crèche associative de quartier), nous avons tenté d'effectuer d'autres rencontres, si possible au domicile.

L'emploi domestique au croisement de l'espace public et privé

Bien que la question des politiques publiques du 'care' fasse, à l'heure actuelle, en France notamment, l'objet d'une attention soutenue, au Brésil, les travaux sur l'emploi domestique sont relativement rares (Lautier, 2002)¹⁹, hétérogènes, et espacés dans le temps. Depuis les premières recherches sur les employés domestiques à Recife par l'Institut *Joaquim Nabuco* (1970), il y en a eu deux à trois par décennie depuis la fin des années 1970, parfois d'une grande qualité²⁰. L'emploi

¹⁷ Ce terme regroupe une large gamme d'activités ; nous avons surtout interviewé des employées de maison travaillant pour des particuliers, au domicile des personnes, et réalisant des tâches variées, mais aussi quelques cuisinières, assistantes maternelles, payées au mois ou à la journée (dans le cas des femmes de ménage). Nous n'avons pas interviewé des femmes de ménage travaillant pour des sociétés de service. Cette situation d'emploi qui isole la domestique de ses paires pendant le temps de travail (à l'exception des rencontres au parc, dans la rue, lors des trajets pour se rendre au travail ou au domicile d'autres employeurs dans le cas des assistantes maternelles) spécifie un type de relation avec l'employeur.

¹⁸ La différence sociale entre la chercheuse (d'origine allemande, grande, mince, jeune et blanche) et ces femmes brésiliennes d'origine populaire, métisses ou noires, généralement plus petites, d'âges très variables (entre 25 et 73 ans), était flagrante, même en m'habillant simplement et de me déplacer toujours en transport commun. Je pense que le fait d'être étrangère (bien que parlant portugais couramment) m'a plutôt aidé : les étrangers, surtout les européens et américains, sont de manière générale très bien reçus ; par ailleurs l'intérêt que je manifestais pour ces catégories qui ont peu d'auto estime pouvait être considéré comme auto-valorisant.

¹⁹ L'auteur analyse finement les raisons de cette absence, qui a son origine aussi bien dans la tradition dualiste de la sociologie du travail brésilienne que dans le propre rapport des chercheurs à leur objet (Lautier, 2002).

²⁰ Surtout les thèses brésiliennes (Brites, 2000 ; Brandt, 2003 ; Kofes, 1990) et françaises (Anderführen, 1999 ; Jacquet, 1998) sur l'emploi domestique au Brésil. La thèse de Marie Anderführen se distingue en outre par l'excellente révision de la littérature. La recherche de Dominique Vidal sur 'Les bonnes de Rio' (2007) analyse finement l'amorce d'une

domestique, considéré improductif, était de ce fait exclu d'une analyse marxiste du marché du travail dans les années 1980. Saffiotti (1978) est une des premières féministes marxistes qui tente de rompre cet enclavement en donnant à l'emploi domestique une fonction subordonnée au sein du système capitaliste de production. Dans les années 1980, les recherches sur l'emploi domestique se développent en Amérique latine sous l'influence des études féministes nord-américaines concernant le travail des femmes (Chaney et Castro, 1989 ; Ehrenreich et Hochschild, 2003, entre autres). Le constat du caractère peu valorisé du travail domestique est relié aux formes de discrimination sociale, sexuelle et ethnique dont cette catégorie socioprofessionnelle fait l'objet, en raison de la nature du travail (Coser, 1973) ou des caractéristiques de la main-d'œuvre (Brandt, 2003).

Dans les années 1990 et 2000, le renouveau des études de l'emploi domestique et plus largement du travail du '*care*' reflète l'amplification des flux migratoires et des formes d'exclusion (Falquet, 2006), ainsi que la 'bipolarisation' croissante de l'activité féminine : l'augmentation de l'écart entre quelques emplois qualifiés et bien payés d'un côté et une grande masse d'emplois peu rémunérés de l'autre, en France et dans le monde, qui entraîne l'explosion des emplois de service (Angeloff, 2005 ; Molinier, 2004 ; Weber, Gojard, Gramain, 2003). Par ailleurs, cet intérêt reflète l'hégémonie de l'idéologie néolibérale, le retrait de l'État social et la tendance à la privatisation de ces fonctions sociales. Dans ce contexte, la question de la 'servitude' ou des 'nouveaux serviteurs' (Gorz, 1988) regagne de l'actualité²¹. Pour certains, cette question relève d'un changement de la nature du travail par la généralisation d'un « modèle de service » qui s'appliquerait à l'ensemble des activités (Gadrey, Zarifian, 2002). La localisation de la relation salariale de service au domicile de l'employeur est généralement interprétée comme une des causes de l'exploitation salariale et de l'instauration des rapports de 'servitude' (Dussuet, 2005). Ce questionnement rejoint la problématique de la division sociale et sexuelle du travail, qui fait écho à la question de la valeur du 'travail de reproduction' (Cahiers APRE/CNRS, 1984-1988). Cette question, qui serait à l'origine y compris de la dévalorisation du travail féminin rémunéré, se fonde sur son invisibilité et les dites 'qualités féminines', (capacité à effectuer plusieurs tâches simultanées, dextérité), issues de l'espace domestique et non reconnues sur le marché du travail (Kergoat, 1978). La différenciation que l'on fait entre travail et emploi quand il s'agit des femmes²², renvoie aux relations entre l'univers domestique et

démocratisation des relations de classe qui caractérisent encore cet emploi stigmatisé et la transformation de leur rapport au droit (observation des tribunaux et de l'action des syndicats). Pour un aperçu plus complet de la bibliographie, le lecteur intéressé peut se reporter à Georges, 2008.

²¹ Cf. *Cahiers du Mage*, No 4, 1996.

²² M. Maruani (1989) définit le travail comme 'l'activité de production de biens et de services et l'ensemble des conditions d'exercice de cette activité', et l'emploi 'les modalités d'accès au marché du travail et la traduction de l'activité laborieuse en termes de statuts sociaux'.

professionnel. En effet, la réflexion sur les rapports entre la sphère domestique et professionnelle – et sa traduction dans les rapports au travail et à l'emploi – émerge au sein de la sociologie du travail française en même temps que l'apparition d'un nouvel objet d'étude : le travail féminin.

Le contexte brésilien oblige à un retour sur ce cadre d'analyse et à son actualisation. Dans ce pays, en ce qui concerne la sphère professionnelle *strictu sensu*, la sociologie du travail et celle de l'emploi étaient séparées traditionnellement, jusqu'aux années 1990, et traitaient d'objets différents : la première étudiait les conditions de travail dans l'industrie, et la seconde, inspirée du BIT, la dichotomie entre les secteurs formel/informel de l'économie. Ces travaux, inspirés largement de travaux européens et américains (Piore et Sabel, 1984) opposaient les secteurs centraux modernes aux secteurs archaïques, associés à différents types de main d'œuvre. Dans les années 1990, les frontières entre secteurs et domaines d'activité se brouillent et provoquent des re-conceptualisations (Druck, 2007; Lima, 2006) ; la division sexuelle traditionnelle du travail est remise en question. Le cadre dual antérieur, assignant traditionnellement l'homme à la sphère publique (de production et de revendication) et la femme à la sphère domestique (avec éventuellement un rôle de revendication pour la santé et l'éducation des enfants, dans les années 1980, par exemple) se brouille. Le retrait des hommes du marché du travail formel (Cardoso et al., 2004), notamment, et l'instauration d'un chômage structurel récurrent qui se caractérise par des passages permanents entre l'activité, l'inactivité et des situations hybrides provoquent une remise en question de leur rôle traditionnel de pourvoyeur principal, ce que – tenant compte des transformations familiales, également – certains ont appelé une crise du patriarcat (Cabanes, 2006). Les femmes, de leur côté, investissent massivement le marché du travail, surtout des secteurs nouveaux plus ou moins formels (associations, coopératives, ONGs, services), bien que parfois dans des conditions précaires. Alors que les familles constituent toujours la référence principale en milieu populaire en l'absence de formes de prise en charge par l'État (Sarti, 2003), ses configurations changent : remise en question de la famille 'traditionnelle' (augmentation des séparations, des familles recomposées, des familles monoparentales), revitalisation des relations entre les générations, notamment matrilineaires. Ces changements s'inscrivent dans un certain prolongement des transformations nées des mouvements sociaux revendicatifs des années 1980, largement féminins, en particulier à São Paulo, qui concernaient la santé, l'habitation, l'éducation.

Notre intérêt porte ici sur la manière dont ces femmes parviennent, individuellement et collectivement, à créer des relations moins inégalitaires sur leurs lieux de travail, en jouant sur le registre de la formalisation ou celui des relations personnelles. Cas par cas, on observe comment s'atténue le déséquilibre de pouvoir flagrant qui caractérise la relation d'emploi.

Origines et perspectives : des profils contrastés

L'ampleur des différences parmi les employées domestiques, allant de l'entraide entre voisines (Karin) jusqu'au salariat qualifié et professionnalisé (Priscille), est telle que l'on pourrait douter de leur appartenance commune au même groupe professionnel. Dans un premier temps, il convient de différencier l'activité domestique selon son lieu d'exercice, qui peut se limiter aux quartiers du voisinage (en ce cas on parle plutôt d'entraide) ou s'étendre aux 'beaux quartiers' (où l'emploi est généralement plus rémunérateur). Les passages d'une situation à l'autre sont cependant fréquents. Et l'activité se trouve prise dans un mouvement de spécialisation du travail (cuisine, nettoyage, soins aux enfants, aux personnes âgées). Ce qui valorise ces savoirs doublement dévalorisés puisque féminins et esclaves ce sont soit les innovations techniques (le style traiteur), soit l'habitude du contact avec des classes sociales supérieures, parfois des personnalités du monde culturel, artistique ou politique, soit la possibilité de fournir l'accès à un emploi salarié pour quelqu'un de sa famille. Pour les domestiques, l'expérience antérieure s'inscrit dans le carnet de références présenté lors d'une recherche d'emploi ; elle se manifeste aussi par la facilité d'accès à un réseau d'employeurs, et l'appartenance à un réseau de collègues (groupe de voisinage familial ou collègues de travail). Une relative autonomie est possible quant aux conditions d'emploi, comme en témoigne la trajectoire de Priscille :

Parmi l'ensemble des employées domestiques que j'ai connues, Priscille, jeune femme d'origine africaine, s'est positionnée dès le départ dans un rapport d'égalité avec moi, ce qui a permis d'explicitier nos différences d'emblée. Issue d'une union socialement 'mixte', elle est habile à comprendre et traduire les univers qui nous séparent. Pour me rapprocher d'elle, je lui parle de mes expériences de jeune fille au pair à Paris, à mes débuts.

Benjamine d'une fratrie de dix, 6 filles, 4 garçons, Priscille (30 ans) est née à l'intérieur de la Bahia, de l'union de la fille d'un 'fazendeiro' avec un métayer. Ses parents travaillent la terre pour assurer la vie de la famille ; un lien fort existe du côté de la mère liée aux notables locaux (un oncle sous-préfet, une tante institutrice) qui ont de l'influence sur l'éducation des filles, mais pas sur celle des garçons, ses frères. À 5 ans, Priscille quitte la fazenda et vit dans le bourg voisin, sous la garde de sa sœur aînée de 10 ans ; elle fréquente l'école primaire où sa tante est institutrice. À 13 ans, elle va vivre avec une autre tante, institutrice et responsable de la cantine scolaire du canton. Trois ans plus tard, elle retourne au bourg, vivre avec sa sœur puînée, devenue institutrice (en 2006, elle est étudiante en lettres à la Faculté de Salvador). À la fin de ses études secondaires dans l'enseignement public, elle migre à São Paulo avec ses deux sœurs plus proches (son aînée de 10 ans y travaille déjà comme institutrice) et travaille pendant un an comme bonne, puis comme auxiliaire aide-soignante dans une clinique de réhabilitation (1995). L'année suivante, elle s'occupe d'une personne âgée à domicile (une des patientes de la clinique) et obtient un diplôme professionnel d'aide-soignante (secondaire professionnel). Elle habite au domicile de cette personne ; son fils, professeur, célibataire, l'encourage à obtenir un diplôme professionnel. Elle retourne quelques mois à Bahia, dans leur maison du

bourg, lors du décès de sa mère en 1999. L'année suivante, elle commence sa carrière d'assistante maternelle et se spécialise dans les soins aux nouveaux-nés à domicile. Elle est appréciée de ses employeurs successifs, notamment une riche famille de juifs commerçants. Des emplois déclarés, en partie, et relativement bien payés (parfois des vacances de quelques mois seulement) se succèdent, c'est ainsi qu'elle passe également deux mois à son domicile, au retour de son congé maternité. Emploi de jour et à horaires réguliers qui lui permet de suivre des cours du soir (études supérieures). Elle change de plan pour répondre à la proposition d'emploi en Suisse, d'une des riches familles juives de sa connaissance, où elle fait deux séjours de trois mois. De retour au Brésil je lui fais la proposition d'un entretien plus formel, et elle m'invite à sa maison dans la banlieue ouvrière de São Paulo (Diadema). Elle possède un appartement de deux pièces, construit sur le terrain de son frère aîné, à côté de la maison de sa sœur aînée. Lors du retour en bus, elle me raconte sa solitude en Europe et son amitié avec l'autre employée de maison de ses employeurs, une Bolivienne qui s'est mariée à un Suisse. À la suggestion de son amie de suivre son exemple, elle répond : 'je n'en suis pas encore là'. L'année suivant son retour au Brésil, elle me raconte au téléphone qu'elle a plusieurs emplois de nuit (garde de nouveaux-nés) temporaires. Par personne interposée, j'apprends son mariage avec son compagnon d'avant son séjour en Europe et son changement d'emploi, pour pouvoir être chez elle tous les soirs. Elle est vendeuse dans une quincaillerie. Elle aurait également déménagé et vendu sa maison à son frère. Elle a pleinement réussi sa 'carrière professionnelle'. Jusqu'à ce qu'elle change de filière et s'oriente vers la vente.

À l'inverse, Karin est loin d'établir une relation salariale avec son employeuse. Elle se relaie avec sa mère pour rendre des services domestiques à la mère de sa voisine en échange d'une indemnité financière minimale : elle refuse de se reconnaître comme domestique et envisage d'exercer le métier de vendeuse. Elle survit cependant avec ses deux enfants grâce à cette activité, comme sa mère, qui a été domestique toute sa vie et qui l'a élevée seule à São Paulo.

Karin, est jeune (24 ans), de peau blanche. L'emploi domestique est la solution qui s'est offerte à elle, il y a trois ans, pour aider à la survie de sa famille : sa mère et ses deux enfants. Sa mère, Sabine, est née en 1946 à Pontal, petite ville proche de Ribeirão Preto (État de São Paulo). Elle a grandi à 'l'usine' (l'ensemble formé de la plantation de canne à sucre et de la fabrique de sucre et d'alcool), élevée par sa mère, lavandière, mère-célibataire de 7 enfants. À 17 ans, elle a une première liaison avec un ouvrier agricole saisonnier et donne naissance à sa première fille. Elle vit un an avec le père de sa fille, alcoolique et violent, puis une année seule avec son enfant ; enfin elle la laisse à sa mère qui l'élèvera. Elle retournera la voir une seule fois, pour son mariage, dans les années 1980. Elle migre à São Paulo en 1965, où elle travaille comme domestique et habite chez ses employeurs successifs, dont l'un pendant 8 ans. En 1982, naît sa fille Karin, d'une union avec un contremaître du bâtiment, qui ne reconnaît pas l'enfant. Selon Sabine, c'est parce qu'elle ne voulait plus se mettre en ménage ; selon sa fille, son père avait deux liaisons en même temps et il a choisi l'autre femme (elle a une demi-sœur du même âge). Vers la fin de la quarantaine, sa fille a entre 10 et 15 ans, dans les années 1990, elles connaissent une relative stabilité car Sabine a obtenu un emploi de femme de ménage dans une entreprise de sous-traitance, puis dans une chaîne de télévision où elle est promue auxiliaire de cantine avec un contrat de travail. C'est le haut de sa

'carrière' professionnelle ; elle réussit à faire embaucher un des fils de sa meilleure amie, domestique et mère-célibataire de 5 enfants de différents pères, à cette chaîne de télévision où il fera carrière. Sabine sera licenciée pour avoir dénoncé un de ses chefs pour harcèlement sexuel. Elle enchaîne alors des emplois plus ou moins informels, généralement pour s'occuper de personnes âgées à domicile.

Karin, sa fille, est mère-célibataire de deux enfants (6 et 3 ans), de pères différents. Elle est élevée par sa grand-mère paternelle, jusqu'à la mort accidentelle de cette dernière. Sa mère paye alors quelqu'un pour la garder pendant ses heures de travail. À l'âge de 15 ans, elle connaît son père (il vit à l'intérieur de l'État, à Botucatu) 'par hasard', lors d'une visite de ce dernier à l'une de ses sœurs (une tante, proche de Karin), qui habite dans le voisinage. Leur rencontre se renouvelle lorsque Karin ira lui présenter son fils. Elle est vendeuse de chaussures dans un magasin de São Miguel lorsqu'elle connaît à 16 ans, en sixième, le père de son fils, vendeur dans la boutique voisine. Elle arrête l'école, à cause du travail, et perd son emploi car elle ne se présente plus au travail. À cette époque, elle et sa mère, sans revenus, sont logées à Guaianazes par la meilleure amie de celle-ci. L'année suivante, sa mère trouve un travail comme receveur de bus, et Karin reprend l'école ; elles louent un appartement. La mère, Karin et son ami, ouvrier dans l'agro-alimentaire, vivent ensemble ; puis Karin se sépare de son ami, elle a 20 ans ; il continue à payer des aliments pour son fils et le garde tous les week-ends. La mère, la fille et le bébé vivent dans une chambre, Karin lave des vêtements dans le voisinage. Leur situation s'améliore à nouveau, sa mère s'occupe d'une personne âgée, et Karin est vendeuse de vêtements au Brás (centre commercial de São Paulo), quand elle tombe enceinte de sa 2^e fille. Le père de l'enfant est auxiliaire de vente dans un magasin du quartier. Il ne voulait pas d'enfants, et ne le reconnaîtra pas, ce qui ne l'empêche pas de venir réclamer sa fille quand elle aura un an. Actuellement, elle ne demande plus rien au père de sa fille, par peur que ce dernier tente de la prendre à nouveau. Sa mère avait obtenu la formalisation de son contrat de travail, mais Karin sera licenciée juste après la naissance de sa fille (le procès qu'elle a ouvert contre son employeur est en cours).

À 24 ans, Karin poursuit ses études secondaires et travaille comme employée domestique pour rendre service à sa voisine : elle lave le linge et garde le bébé, en même temps que le sien ; elle travaille aussi au domicile de sa mère, à proximité. Elle reçoit un salaire dérisoire pour ce travail non déclaré (nettoyage, rangement et jardinage) qu'elle accomplit à tour de rôle avec sa mère, en congé maladie, après s'être cassé les deux bras (elle souffre d'ostéoporose), tout en espérant que sa voisine l'aidera à trouver un emploi dans la banque où elle travaille. En 2008, sa mère a pris sa retraite suite à son congé-maladie de deux ans, grâce aux cotisations effectuées pour elle par son 'neveu adoptif' (celui qu'elle a fait entrer à la télévision), auquel appartient également le baraquement où la famille vit depuis environ deux ans. Karin alterne cette activité avec de petits boulots saisonniers (ventes de fin d'année). Sa fille a un problème à l'œil depuis sa naissance et a déjà été l'objet de plusieurs interventions chirurgicales. L'entraide dans la lignée matrilinéaire et le petit salariat avec le voisinage se prolongent. Karin n'a plus d'ami depuis deux ans et dit vouloir d'abord terminer ses études, avoir un travail et une maison. Sa mère, qui ne sort plus en raison de sa maladie, envisage de vendre la maison qu'elle possède à Pombal, où vit sa première fille, ou de la passer au nom de la fille de Karina qui a 4 ans. À son tour, Karin se fait aider par un voisin (un homme âgé, handicapé), pour amener sa fille à la maternelle.

Si pour la plupart des femmes de milieu populaire l'activité de domestique se présente comme une des rares entrées sur le marché du travail, comme une prolongation de la fonction traditionnelle de mère de famille, le sens que cette activité peut revêtir est très variable. Il peut varier en fonction des conditions de travail, des tâches à accomplir, de difficultés particulières rencontrées : contraintes horaires, rythmes de travail ; mais aussi selon les projections des unes et des autres en termes de projets d'avenir, ou de visions du monde. Ce qui frappe dans la comparaison des trajectoires de Karin et Priscille est l'amplitude de la différence du rapport à soi, rapport à soi qui détermine le rapport au travail. Priscille a un projet de vie et préserve une certaine autonomie de décision en fonction de ses choix personnels ; Karin n'a pas de projet. Tout se passe comme si Karin n'éprouve pas le besoin de construire un rapport à soi-même pour se piloter dans son travail et sa vie, se contentant de s'adapter aux situations, opportunités et partenaires qui se présentent.

Formes de reconnaissance (salariales, monétaires, symboliques, affectives)

L'analyse du rapport à l'emploi des employées domestiques nécessite le découplage entre le travail, la position dans l'emploi et d'autres éléments du statut : formes de reconnaissance par l'employeur (affectives, morales, etc.), ressources qui rendent possible des projets matrimoniaux, familiaux, de mobilité sociale, géographique. Comme on l'a montré pour d'autres emplois, la stabilité juridique ne s'accompagne pas nécessairement de droits sociaux forts et de la possibilité de 'construire une carrière' ; à l'inverse, cette possibilité peut apparaître à travers une succession d'emplois précaires, y compris 'informels' (Georges, 2006). C'est pour cette raison que l'analyse de l'emploi domestique conduit à suivre les trajectoires socioprofessionnelles des employées domestiques pour les interroger dans la durée ; ne pas se restreindre au simple aspect juridique et économique de la situation actuelle, mais regarder sur la durée et dans leur succession le sens de chaque situation d'emploi.

Dans les deux cas ci-dessous, l'emploi domestique est la solution qui s'est offerte à ces femmes (Josi et Lili) pour retourner sur le marché du travail après la naissance des enfants, ou comme un premier emploi, en fin de parcours, dans une conjoncture où l'emploi salarié peu qualifié, mais pourvu d'un certain nombre d'avantages sociaux, est devenu rare. Mères de famille, je les ai rencontrées à travers la crèche associative d'un quartier populaire de Guaianazes, Jardim Soares²³.

²³ Un des objectifs de cette association est de créer des emplois pour la population locale (employées de l'association), et de libérer les femmes de leur charge de mère, pour qu'elles puissent chercher un emploi. L'association, initiée par une habitante du quartier, devenue peu à peu une professionnelle de la négociation de faveurs avec les politiciens et les entrepreneurs, est née de façon classique avec la distribution à la population de lait et

Josi est la fille aînée d'un ancien employé de grands magasins, devenu patron de garage (associé à son frère) à Itaquera (quartier consolidé de la banlieue est de São Paulo). Son père est aussi pasteur évangélique pentecôtiste d'une église de 200 fidèles ('Novo Tempo') qu'il a fondée lui-même il y a 3 ans, suite à son expulsion des fonctions d'*evangelista* (salarié) de l'église adventiste du quartier. Son épouse distribue des *cestas básicas* (paniers de la ménagère) pour les plus nécessiteux et ses deux filles (28 et 24 ans) animent des groupes de jeunes (danse et artisanat). Sa mère vend aussi des vêtements qu'elle fait venir d'une région de montagne voisine.

Josi, mère-célibataire à 17 ans (elle a eu son fils avec un camarade d'école) termine ses études secondaires à 22 ans, en cours du soir. Elle s'unit une deuxième fois à un conducteur de bus, habite chez sa belle-mère, a une petite fille. Elle réussit l'examen d'entrée dans une faculté privée pour faire des études de droit, mais ne peut se payer les études, même lorsque son mari obtient une promotion professionnelle, de receveur à chauffeur. Quand le couple se sépare, elle a 24 ans et travaille pour la première fois comme femme de ménage pour des fidèles de l'église de son père. Au moment de l'entretien, en 2007, elle a 30 ans et trois enfants (13, 10 et 1 an) et vit depuis 2 ans une troisième union avec le père (agent de sécurité) du petit dernier qui va à la crèche associative du quartier. Le couple loue une maison à Guaianazes ; elle suit des cours (payants) de coiffeuse, 2 jours par semaine, travaille comme femme de ménage chez des particuliers à la journée, chez sa sœur plus jeune (une fois par semaine) qui fait un master d'administration d'entreprise dans une faculté privée où elle est aussi secrétaire, et pour une agence d'intérim. Les fins de semaine, elle est manucure à domicile, en plus de son travail bénévole de réceptionniste des nouveaux fidèles de l'église de son père.

Sa sœur, 26 ans en 2007, habite encore chez ses parents. Elle a interrompu ses études de pédagogie et les gardes d'enfants pour vendre des abonnements de revues lorsqu'elle se marie à un policier qui se fera prendre à voler de la marchandise saisie et qui écope d'une peine de prison de 4 ans. Elle lui rend visite chaque semaine avec sa fille de 2 ans. Son père l'aide à élever sa fille mais ne paie pas ses études.

Josi : 'Il y a des patronnes qui sont mauvaises, d'un jour à l'autre elles ne te payent pas pareil. Il n'y a que ma sœur qui me paye au mois. Donc j'ai toujours un peu d'argent. C'est peu, mais c'est à moi. Comme employée de maison, tu finis par tout faire, comme journalière, non, tu ne fais que le plus gros..'

Josi ne désire pas travailler de façon régulière comme employée domestique, elle a un rapport complètement utilitaire à son emploi et rejette vivement toute situation de subordination qu'induirait l'établissement d'une relation d'emploi stable. Les périodes de travail comme femme de ménage sont des intervalles d'appoint, qui lui permettent de reprendre sa trajectoire de coiffeuse. Son conjoint interfère peu dans ses choix. Elle se sent en déclassement social par rapport à ses parents (son père, érudit, a fait des études de grec, grâce à l'église adventiste) et à sa sœur plus jeune qui poursuit des études supérieures, alors qu'elle se replie sur le

d'aliments (*cesta básica*) fournis par les pouvoirs publics. Sans toutefois développer de véritables revendications ou exiger des « droits ».

métier de coiffeuse. (L'entretien révèle peu de choses quant aux implications, pour la famille, de l'incarcération du mari de sa sœur).

Lili est née dans l'État Minas Gerais, au milieu d'une fratrie de 8 enfants, d'une famille d'agriculteurs, qui abandonne son lopin de terre près de Ouro Preto pour São Paulo au début des années 1960. Son père, gros travailleur, est maçon sur de grands chantiers et travaille toutes les fins de semaine pour ses amis ou sa famille : il construira de ses mains une maison (et parfois deux) à chacun de ses enfants. Sa mère s'occupe des enfants et les incite très tôt à travailler. Lili fait des études dans le public jusqu'à la septième, et commence à travailler à 14 ans, avec une de ses sœurs aînées, comme employée domestique, dans un des quartiers centraux de la ville (Belém). Mariée à 17 ans (1977) à un ouvrier de la chaussure plus âgé (31 ans), elle a une première fille en 1978 et une deuxième en 1981. Elle cesse alors de travailler à l'extérieur. À 27 ans (1987), elle revient sur le marché de l'emploi dans des ateliers de couture du centre de la ville. Après plusieurs emplois non qualifiés dans ce secteur (elle fixe des boutons, des broderies), elle s'oriente vers des emplois d'aide à domicile, pendant la première moitié des années 1990 car l'emploi dans la confection se fait rare. Dans le dernier atelier de couture, tenu par des Coréens, elle travaille à la fois comme vendeuse et bonne au domicile de ses patrons, enregistrée comme 'services généraux', mais gagnant moitié moins que les autres vendeurs; quand elle est renvoyée par ces derniers, elle est femme de ménage dans une clinique (Tatuapé), puis, à nouveau, employée domestique.

À 47 ans, Lili n'a pas interrompu son activité d'employée domestique, pour maintenir le ménage, suite au chômage de son mari. L'usine de chaussure où travaille son mari est délocalisée dans l'intérieur de l'État (Caieras) à la fin des années 1990; il suit son emploi et ne revient à São Paulo que les fins de semaine. Il tombe malade (seul dans son logement pendant la semaine il s'alimente mal) et il est renvoyé. N'ayant pas travaillé de manière continue sous contrat formel, son ancienneté est insuffisante pour toucher une retraite (en 2008, à 62 ans, il travaille toujours). Ils ont terminé la construction de leur maison, avec l'aide du père de Lili, juste avant son décès accidentel en 2001 (à 68 ans). C'est un pavillon dans un quartier populaire de Guaianazes. Son mari retrouve du travail pendant 18 mois dans une entreprise de confection qui est délocalisée aussi. Il devient vendeur de café à un arrêt de bus. En 2003, à 43 ans, naît la petite dernière; son mari s'en occupe pendant deux ans, avec l'aide d'une de ses sœurs, puis la met à la crèche. Lili fait des boulots de femme de ménage à la journée. En 2006, elle trouve un travail plus stable d'employée domestique chez des particuliers (sans contrat), le matin, à leur domicile, et l'après-midi dans leur boutique comme vendeuse; son mari fait un petit boulot de receveur de mini-bus, mal rémunéré, payé au voyage, en horaire de nuit. Ils finissent de payer terrain et maison en 2007. La famille où elle travaille de 8 à 14 heures pour un salaire mensuel d'environ 160 € retient sa carte de travail, sous le prétexte de vouloir lui faire un contrat formel. Au retour des congés de fin d'année, elle est renvoyée sans indemnités. Dès lors, elle fait des ménages occasionnels, garde un petit garçon du voisinage contre une petite compensation financière. Elle envoie des CV aux postes de santé, aux écoles du quartier, envisage de terminer des études secondaires, met en balance les salaires possibles avec le coût de garde de sa fille de 4 ans, qui va seulement le matin à l'école maternelle. Elle n'a

cotisé que 12 ans pour la retraite. Sa journée est rythmée par les visites de l'après-midi à l'église évangélique du quartier avec sa petite fille et sa mère.

Lilli : *« Là [chez son employeur actuel], j'ai commencé de manière provisoire, je ne voulais pas être enregistrée sur le livret²⁴, je voulais quelque chose de mieux. Mais comme je suis toujours là, et que mon mari était au chômage – ça fait un an qu'il a retrouvé du travail – je lui ai dit [à l'employeur] que je voulais être enregistrée, parce que c'est mauvais de rester sans contrat. Mais il traîne et il garde mon vieux livret ; il m'a donné celui-ci [un nouveau livret, vierge, donc sans preuve de ses contrats de travail antérieurs, tous documentés dans l'ancien livret].²⁵ »*

Lilli se retrouve malgré elle, et par un concours de circonstances (le chômage de son mari, la naissance de sa fille 22 ans après les deux autres enfants) contrainte de se stabiliser dans l'emploi d'employée domestique. La recherche d'avantages sociaux et de garanties minimales motivent sa demande d'un contrat de travail formel. En échange de l'émission d'un nouveau livret de travail, son employeur la 'prend en otage' en retenant l'ancien livret où figurent ses contrats antérieurs (dans l'industrie textile, la vente, etc.). Lors de ses premières embauches comme domestique, elle ne veut pas être enregistrée, pour ne pas 'salir' son livret de travail en y notant un emploi moins qualifié et un salaire plus bas. Au fur et à mesure que cette situation de travail se stabilise vers le bas, malgré elle, elle a tout intérêt à déclarer cet emploi, pour amplifier ses droits, qui prennent d'autant plus d'importance que son mari est au chômage. Elle éviterait ainsi de subir le même sort que son mari. L'exemple de Josi, et celui de Lilli dans un premier temps, montre que l'établissement d'un contrat de travail formel pour un emploi peu valorisé, bien que garant d'un minimum de droits, cristallise et fige une situation de subordination. La formalisation officialise une situation de subordination qu'elles rejettent en dépit des avantages qu'elle donne.

Négociation et conflit : le sens du « juste »

L'enquête auprès du syndicat des travailleurs domestiques de la ville de São Paulo, nous a permis de rencontrer Ludmilla et Suzette dont les trajectoires se situent davantage dans une perspective de négociation et de conflit. J'ai fait leur

²⁴ Chaque salarié possède un 'livret de travail' émis par le Ministère du Travail, depuis 1932 (Carvalho, 2001). Ce livret, rempli par chaque employeur respectif, comporte l'ensemble des contrats de travail, les salaires et les résiliations de contrat. Ce document (qui a une valeur équivalente, voire supérieure, à un document d'identité, pour la police car il atteste de la régularité de l'emploi ou du 'vagabondage'), présente l'ensemble de la carrière professionnelle formelle de chaque salarié. Il sert de base pour le calcul de l'indemnité chômage (depuis 2001), limitée au maximum à 5 mois et à un montant inférieur à 200 €. L'inscription (ou non) de l'expérience de travail, le montant du salaire, déclaré ou non, ainsi que la propre existence de ce livret (unique en principe, mais sujet à ré-émission en cas de perte effective ou fictive) sont l'objet de négociations entre employeurs et salariés.

²⁵En ce cas la stratégie de l'employeur est certainement d'effacer le relevé de salaires antérieurs qui seraient plus élevés que celui qu'il paye car la loi n'autorise pas le rabaissement de salaires pour la même qualification.

connaissance dans la salle d'attente du local du syndicat des travailleurs domestiques (une petite maison donnée par une ancienne employée domestique), dans le quartier de Barra Funda où elles étaient venues se renseigner après la rupture de leur contrat. Le syndicat informe les travailleurs domestiques de leurs droits et leur offre un service d'assistance juridique. Dans le cas de rupture d'un contrat de travail (de part ou d'autre), le syndicat convoque les deux parties à un entretien, afin de trouver un accord amiable. Dans l'attente de la rencontre avec leurs ex-patronnes (qui ne se sont pas présentées), je fais leur connaissance.

Ludmilla (43 ans) est née à Vitoria da Conquista (Bahia) de parents petits agriculteurs (métayers), son père est aussi représentant de commerce. Septième d'une fratrie de 10, seuls deux frères aînés restent à Bahia, l'un travaille à la mairie, l'autre fait le commerce de vêtements entre São Paulo et Bahia ; tous les autres font leur vie à São Paulo où ses parents migrent à la fin des années 1960 (elle a 5 ans). Ils s'installent à Guaianazes où deux de ses oncles vivent déjà. Son père meurt très tôt dans un accident, sa mère est employée domestique. Elle ne termine pas ses études primaires et travaille dès 16 ans comme auxiliaire (*arrematadeira*), puis couturière, et aussi vendeuse, dans l'industrie de confection au centre-ville de São Paulo avec une de ses sœurs ; deux de ses frères travaillent dans le même secteur d'activité, l'un d'eux possède un grand magasin de tissus, où elle sera vendeuse temporairement. Elle a un premier fils à 20 ans (1985), élevé par sa mère. Dans la première moitié des années 1980, il est encore facile de trouver des emplois (formels ou informels) dans ce secteur, et d'apprendre sur le tas. En 1990, à 25 ans, elle connaît son futur mari, de 10 ans plus jeune, vendeur, fils d'immigrés du Nordeste né à São Paulo.

Avec la naissance de ses trois autres enfants (16, 14 et 13 ans), elle arrête son travail de vendeuse dans la boutique de tissus en gros de son frère (sa belle-sœur lui a payé ses frais de scolarité pendant un an dans une école privée pour qu'elle termine le secondaire, mais elle échoue et quitte son emploi suite à cet épisode). Elle fait des ménages dans le voisinage ; puis elle a un emploi (non déclaré) de femme de ménage, trois jours par semaine pendant 3 ans. Après une interruption d'un an, son ex-patronne la recommande à une collègue, qui l'embauche à temps plein au bout de quelques mois. Elle travaille pendant 10 ans chez cette même patronne (une dame d'un certain âge), avec laquelle elle dit avoir noué des relations d'amitié. Au bout de cette période, son mari, témoin de Jéhovah récent converti (vivant en union libre, ils se sont mariés au moment de sa conversion)²⁶, entre à son insu en contact avec sa patronne et demande un contrat de travail pour son épouse ; c'est le motif de son renvoi. La relation entre les deux femmes se termine au Tribunal de justice où Ludmilla obtient, avec l'aide de l'avocat du syndicat, un arrangement à l'amiable, proposé par le juge: une indemnité forfaitaire (qui correspond à environ 50% de ses droits accumulés). Son mari appuie cette solution. Utilisant l'argent de l'indemnisation de son épouse comme capital de départ, tout en gardant son emploi de vendeur de chaussures, il tente de se mettre à son compte en parallèle (le couple

²⁶ Pendant l'entretien, son mari se réfère à sa nouvelle religion pour justifier son acte, par une nécessité de se mettre en règle avec « le droit des hommes », bien que ce ne soit pas une caractéristique connue des témoins de Jéhovah. Il est également possible qu'il ait agi par simple jalousie ou pour son propre intérêt.

ouvre un petit restaurant, Ludmilla est serveuse). Mais ils revendent l'affaire un an après, sans perte ni suite. Ludmilla envisage de travailler à domicile (fabrication de bijoux), et de terminer ses études secondaires. En 2008, elle a repris son travail de vendeuse au centre-ville de São Paulo, dans un des magasins de tissus de son frère.

Ludmilla: *Je me suis sentie humiliée. Comme dit mon mari, elle aurait pu se présenter l'autre jour pour discuter avec moi [lors de la première convocation au syndicat, pour la tentative de solution amiable]. Je n'aurais jamais imaginé qu'elle allait agir ainsi [la renvoyer]. Pour moi, d'un certain côté, c'est bon, parce que c'est elle qui me renvoie. Si j'avais discuté avec elle, elle m'aurait peut-être obligé à démissionner. Mais c'est elle qui m'a congédié'. [Le travailleur n'a droit à l'indemnité de licenciement qu'en cas de renvoi par le patron ; il n'y a pas droit s'il démissionne de lui-même].*

Ludmilla avait réussi à établir une relation affective avec son employeuse. Lorsque son mari interfère dans cette relation pour demander sa formalisation et son établissement sur un autre registre, la rupture se produit : elle est traitée comme une inconnue. Il semble que dans tous les épisodes de rapport au travail de Ludmilla – la sortie du magasin de tissus du frère, les emplois plus sporadiques de domestique, la sortie de l'emploi cité ci-dessus, le type de conciliation obtenu au tribunal – c'est son conjoint qui lui donne ses orientations voire lui dicte ses comportements.

Suzette (57 ans) vient de Ribeirão Preto (État de São Paulo). Son père est sergent de police (police militaire), et boucher 'informel' ; il connaît et fréquente les notables de la localité. Il a quatre filles d'un premier mariage (sa mère meurt à la naissance de la dernière), 7 enfants d'un second mariage, et deux enfants de son dernier, tous reconnus. Suzette et l'une de ses sœurs sont placées chez des patrons à 10 ans ; c'est eux qui les amènent à São Paulo lorsqu'ils déménagent, 6 ans plus tard. L'une sera couturière, d'abord dans l'industrie, ensuite à son compte. Suzette travaille comme employée domestique et fait des études d'aide-soignante. Elle connaît son futur mari à 19 ans (1968). Ils commencent à vivre ensemble en 1976 ; ses trois fils naissent en 1977, 79 et 80. Elle travaille comme domestique jusqu'au moment de la naissance du premier ; son mari, toxicomane, s'occupe peu de l'éducation des enfants, la famille manque de tout. En 1984, après 8 ans de vie commune, ils se marient formellement : elle a adhéré à une église évangélique, la 'Congregação Cristã', qui l'exige. Elle recherche la force morale qui l'aidera à élever ses trois fils dont son mari ne s'occupe pas. En 1990, le couple se sépare et son mari obtient la garde de ses fils adolescents (l'entretien est peu explicite à ce propos, il semble que S. lui a laissé la garde pour pouvoir étudier). À cette période, la famille vit dans le centre (quartier de Santa Cecília) et S. fait les cours du soir dans l'école de ses fils, pour pouvoir commencer des études secondaires techniques d'aide-soignante, en plus de son travail (elle est garde de nuit dans deux hôpitaux). En 1993, son second fils, 14 ans, commence à travailler dans un atelier de mécanique, place qui lui a trouvé son père. Le fils aîné suit l'exemple du père et devient toxicomane. Quand il fait une tentative de suicide à 18 ans (1995), S. récupère en justice la garde de ses fils. À travers ses contacts à l'hôpital public, où travaille sa sœur aînée, elle réussit à le faire soigner. Célibataire, revendeur de CD 'pirates', il vit avec sa mère jusqu'à aujourd'hui. Les deux autres travaillent, ils sont mariés, ont des enfants et visitent leur mère régulièrement. Son second fils continue à travailler dans

un atelier de réparation automobile. Il vit avec sa femme, sans profession, et ses deux enfants (deux et trois ans) dans une banlieue voisine. Le benjamin est conducteur de bus, marié, père d'un fils de trois ans, sa femme est assistante médicale chez un dentiste, ils habitent dans la zone Sud de São Paulo. À 50 ans, elle recommence à travailler comme employée domestique, cuisinière, mieux payée que simple bonne à tout faire, emploi moins fatigant que celui d'aide-soignante. Elle change souvent d'emploi, en fonction de ses employeurs, du salaire, des horaires, de la proximité de son domicile et adapte le volume de son travail à l'état de santé de son fils aîné, très dépressif (elle a construit une maison avec lui à Mogi das Cruzes). Quand je la rencontre dans les locaux du syndicat où elle s'informe sur ses droits, elle vient de quitter un emploi de cuisinière dans une famille de commerçants à cause de malentendus récurrents avec les enfants adolescents (manque de respect). Elle y travaillait avec sa nièce, employée de maison, toutes deux payées au salaire minimum. Son objectif est de compléter les années de cotisation nécessaires pour avoir une retraite satisfaisante. Elle commente : 'Je n'ai pas travaillé longtemps dans des endroits où l'on m'a humiliée, ça m'est arrivé trois fois ; dans les autres emplois, c'était comme si je faisais partie de la famille'.

Suzette a supporté quelques mois le dédain ou le manque de 'respect'²⁷ relatif à son travail de la part des patrons et de leurs enfants : l'augmentation de sa charge de travail (des plats cuisinés par elle mis de côté sous prétexte de ne pas correspondre aux goûts), le non-respect du travail de nettoyage et de rangement qui l'oblige à recommencer son travail à la fin de son service, les tâches supplémentaires assignées au dernier moment, le salaire payé par parcelles, ou non payé. Cette attitude de soumission n'est qu'un temps soutenue par ses convictions religieuses puisqu'elle commente, '*Dieu m'avait demandé de rester*'. Dans ces deux cas, les femmes ont opté dès le départ, cas le plus général, pour une stratégie consistant à cultiver une bonne relation avec l'employeur. Au moment du conflit apparaît l'autre face de la monnaie : l'inégalité initiale et la rupture de la relation personnalisée, abrupte pour Ludmilla, construite pour Suzette comme une forme de résistance progressive qui conduira ses employeurs à la renvoyer. Ludmilla ne négocie rien : elle se laisse court-circuiter par son mari. Suzette, à l'inverse, construit une relation personnalisée subtile avec son employeur : en contestant modérément d'abord, puis plus nettement le traitement qu'elle subit, elle le conduit à la renvoyer : ce dernier voit la situation se dégrader et il sait qu'elle ne démissionnera pas d'elle-même pour ne pas perdre ses droits. Obtenir une démission, un renvoi, est un travail d'artiste de la part de l'employé dont le patron est rarement dupe. En définitive leur rapport au travail domestique n'est pas différent du rapport au travail présent en d'autres activités (confection et

²⁷ À propos de la notion de respect dans les milieux populaires brésiliens, et plus généralement au Brésil, voir Vidal (1999). À partir d'une enquête dans une favela de Recife (*Brasília Trimosa*), l'appel fréquent à cette catégorie par les « favelados » signifie pour l'auteur le souci de ses habitants de voir reconnue leur pleine appartenance sociale, définie comme appartenance à l'humanité par opposition à la condition d'esclave.

restauration pour Ludmilla ; secteur hospitalier pour Suzette). Et il est dépendant du rapport conjugal de chacune d'elles.

En guise de conclusion

Au terme de cette incursion dans le milieu des employées domestiques se dessine un tableau qui fait apparaître la diversité des situations d'emploi et la diversité des interprétations possibles en fonction de l'âge, de la situation familiale, du moment dans le cycle de vie. S'il s'agit d'une expression de leur condition sociale et sexuelle, d'une extension de leur fonction 'naturelle' de mère et d'épouse, les femmes expriment par leur travail ce qu'elles sont plus que ce qu'elles font. Cette extension de leur rôle traditionnel dans le cadre d'un travail salarié ouvre grande la voie à la naturalisation de la précarité de leurs conditions de travail, à l'extrême inégalité de leur relation, à l'ampleur de la marge de manœuvre des employeurs face à leur dépendance sociale et économique.

Il apparaît toutefois une donnée constante : rares, voire inexistantes, sont celles, qui se destinent au 'métier' d'employée domestique et les stratégies de déni ou de démythification de leur situation font nombre. Dans nombre de cas, l'emploi domestique se présente comme une solution (temporaire) dans une trajectoire d'autonomisation, souvent après des périodes de rupture (avec le conjoint antérieur, une séparation, arrêt de travail ou changement de secteur d'activité) ou comme un moment de récupération. Il s'agit d'une forme d'emploi facile d'accès, peu formalisée, dont la demande est relativement élevée, assez facilement acceptée par des conjoints qui ne reconnaissent pas de 'métier' à leurs épouses, en relation à eux-mêmes riches en identité professionnelle.

En effet, et c'est une deuxième observation, il apparaît que le rapport au travail des femmes est toujours infléchi par le type de relation conjugale. La posture du conjoint et le type d'interaction dans le couple ont une influence déterminante dans le rapport des femmes au travail domestique. Ces changements peuvent être interprétés comme l'émergence de nouvelles matrices d'interactions plus égalitaires, et plus démocratiques, entre les sexes, nées du mouvement féministe à partir de l'espace privé comme de l'espace public (Cabanes, 2006). Pour d'autres, ces transformations correspondent à l'invasion du dernier bastion de résistance contre la mondialisation – à savoir la famille ou l'espace privé – et de l'imposition de la logique néolibérale comme idéologie dominante (Lautier, 2006). Mais aussi, et ce serait une troisième observation, lorsqu'elles sont seules, après une séparation, ou en période de récupération après une nouvelle mise en ménage, après un changement volontaire ou forcé de secteur d'activité, elles usent de la disponibilité et de la souplesse de cet emploi avec une grande aisance. Comme si les connotations historiques de la domination particulièrement stigmatisantes pour cet emploi étaient banalisées, relativisées, ou ignorées, pour ouvrir la voie à des stratégies instrumentalisées en vue de la conquête d'une autonomie personnelle ; parfois aussi, moins fréquemment, pour affronter directement cette domination lorsque l'exige le rapport à soi construit par la personne. Les différentes tactiques

manifestées à l'égard du « livret de travail », c'est-à-dire à l'égard de la fixation publique de la fonction de domestique dans le contrat de travail, sont l'expression de l'ambiguïté où elles se trouvent. Elles oscillent entre la recherche d'une relation, non égalitaire mais de 'commune humanité', qui peut avoir des connotations affectives, et le renvoi, en cas de conflit. Renvoi à deux sorties possibles : le renvoi, non négocié, à l'infériorité brutale de leur statut social et économique, le renvoi négocié, avec des droits, dans le cadre de la législation du travail courante. Deux conditions paraissent favorables à la sortie de ce cadre de référence traditionnel : la dissociation entre la condition et le métier, l'existence d'interactions conjugales plus égalitaires ou de trajectoires fondées sur des formes de solidarité féminines sur deux ou trois générations.

Bibliographie

- Angeloff, T. (2005), « Emplois de service », in Margaret Maruani (ed.), *Femmes, genre et sociétés*, Paris, La Découverte, pp. 281-288
- Anderführen, M. (1999), *L'employée domestique à Recife (Brésil). Entre subordination et recherche d'autonomie*, Thèse de doctorat de sociologie, Université de Paris I – IEDES
- Baltar, P., Krein, J.D., Moretto, A. (2006), « O emprego formal nos anos recentes », *Carta Social e do Trabalho*, Campinas, Unicamp, Cesis, pp. 3-10
- Bigus, O.E. (1972), « The milkman and his customer : A Cultivated Relationship », *Urban Life and Culture*, Vol. 1, N° 2, pp. 131-165
- Brandt, M. E. A. (2003), "Minha área é casa de família: o emprego doméstico na cidade de São Paulo" Ph.D. diss., Universidade de São Paulo
- Brites, J. (2000), *Afeto, desigualdade e rebeldia : bastidores do serviço doméstico*, Porto Alegre, 2000
- Bruschini, C., Lombardi, M.-R. (2003), "Mulheres e homens no mercado de trabalho brasileiro, Um retrato dos anos Noventa", in : Maruani, M. et al. (éd.), *As novas fronteiras da desigualdade. Homens e mulheres no mercado de trabalho*, ed. Senac, São Paulo
- Cabanes, R., "Espace privé et espace public: o jogo de suas relações", in: Cabanes R. et Telles, V. da Silva (orgs) (2006) *Nas tramas da cidade*, Ed. Humanitas/IRD, São Paulo, pp. 389-428
- Cabanes R., Georges, I. (2007), « Savoirs d'expérience, savoirs sociaux : le rapport entre origines et valeurs selon le genre (Employées domestiques, coopératives de couture, coopératives de ramassage et traitement des déchets au Brésil) », *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs*, N° 6, « Savoirs et expériences », septembre, pp. 189-215
- Cabanes R., Telles, V. (org.) (2006), *Nas tramas da cidade*, Ed. Humanitas/IRD, São Paulo
- Cahiers de l'APRE/CNRS*, 1985-1988
- Cardoso, A. M., Comin, A. A., Guimarães, N. A. (2004), "Les rejetés de la modernisation", *Sociologie du travail*, Vol. 46, N° 1, janvier-mars, pp. 54-68
- Carvalho, José Murilho de (2006), *Cidadania no Brasil, o longo caminho*, Civilização Brasileira, Rio de Janeiro
- Castel, R. (1995), *Les métamorphoses de la question sociale, Une chronique du salariat*, Paris, Gallimard
- Chaney, E. M., Garcia Castro, M. (org.) (1989), *Muchachas no morro: Household workers in Latin America and the Caribbean*, Philadelphia, Temple University Press

Collectif (1984), *Le sexe du travail. Structures familiales et système productif*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble

Coser, L. A. (1973), "Servants: The obsolescence of an occupational role", *Social Forces*, V. 52, n. 1

Druck, G. (2007), "A flexibilização e a precarização do trabalho na França e no Brasil: alguns elementos de comparação", communication au XXXI Encontro de Anpocs, Caxambú

Dussuet, A. (2005), *Travaux de femmes, enquêtes sur les services à domicile*, Paris, l'Harmattan

Ehrenreich, B., Hochschild, A. R. (ed.) (2003), *Global women. Nannies, Maids and Sex Workers in the New Economy*, New York, Metropolitan Books

Falquet, J. (2006), « Hommes en armes et femmes « de service » : tendances néolibérales dans l'évolution et la division sexuelle et internationale du travail », *Cahiers du Genre*, « Travail et mondialisation, Confrontations Nord/Sud », N° 40, pp. 15-37

Falquet, J., Hirata, H., Lautier, B. (2006), « Les nouveaux paradoxes de la mondialisation », *Cahiers du Genre*, N° 40, pp. 5-14

Feltran, Gabriel de Santis (2008), « Fronteiras de tensão: um estudo sobre política e violência nas periferias de São Paulo », thèse de Sciences politiques, Unicamp, Campinas

Fonseca, C. L. W. (1995), *Nos caminhos da adoção*, São Paulo, Cortez

Gadrey, J., Zarifian, P. (2002), *L'émergence d'un modèle du service : enjeux et réalités*, Editions Liaisons

Geffray, C. (1996), « Le modèle de l'exploitation paternaliste », *Lusotopie*, « L'oppression paternaliste au Brésil », pp. 153-159

Georges, I. (2008), « L'emploi domestique au croisement de l'espace public et privé. Femmes de milieu populaire à São Paulo (Brésil) », *Autrepart*, « Variations et dynamiques urbaines », N° 47, pp. 57-71

Georges, I. (2006), « Relations salariales et pratiques d'insertion : les centres d'appel au Brésil », *Cahiers du Genre*, N° 41, 2006, pp. 195-217

Georges, I. (2005), "Trajectoires professionnelles et savoirs scolaires – le cas du télémarketing au Brésil", *Les Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs*, N° 4, septembre, pp. 139-162

Gorz, A. (1988), *Métamorphoses du travail. Quête du sens. Critique de la raison économique*, Paris, Éditions Galilée

Institut Joaquim Nabuco de Pesquisas Sociais (1970), *As empregadas domésticas do Recife, suas condições de trabalho e aspirações*, Recife, Ministério de Educação

Jacquet, C. (1998), *Choix migratoire, choix matrimonial : devenir domestique à Fortaleza*, Thèse de doctorat de sociologie, Université Lumière Lyon 2

Kergoat, D. (1978), "Ouvriers=Ouvrières ? Propositions pour une articulation théorique de deux variables : sexe et classe sociale", *Critique de l'Économie politique*, Nouvelle série, n° 5, pp. 65-97

Kofes, M. S. (2001), *Mulher, Mulheres – a relação entre patroas e empregadas domésticas. A identidade nas armadilhas da diferença e da desigualdade*, Campinas, Editora da Unicamp, v.1, 430, thèse de 1990

Lautier, B. (2006), « Mondialisation, travail et genre : une logique qui s'épuise », *Cahiers du Genre*, N° 40, pp. 39-65

Lautier, B. (2002), « Les employées domestiques latino-américaines et la sociologie : tentative d'interprétation d'une bévée », *Cahiers du Genre*, No 32, 2002, pp. 137-160

Lima, J. C. (2006), « Trabalho informal, autogestionário e gênero », *Sociedade e Cultura*, Vol. 9, N° 2, juillet-décembre, pp. 303-310

Lombardi, M.-R., Bruschini, M.C.A. (2003), "Hommes et femmes sur le marché du travail au Brésil. Un panorama des années 1990", *Travail, Genre et Sociétés*, V. 10, pp. 149-172

Machado da Silva, L. A. (2003), "Mercado de trabalho, ontem e hoje: informalidade e empregabilidade como categorias de entendimento", in: Santana, Marco Aurélio, Ramalho, José Ricardo (org.), *Além da fábrica, trabalhadores, sindicatos e a nova questão social*, São Paulo, Boitempo Editorial, pp. 141-178

Maruani M., (1989) "Statut social et modes d'emplois", *Revue française de Sociologie*, n° 1, pp. 31-39

Molinier, P. (2004), « De la condition de bonne à tout faire au début du vingtième siècle à la relation de service dans le monde contemporain : analyse clinique et psychopathologique », *Travailler*, N°13, pp.9-34

Mozère, L. (2005), *Un marché mondial de la domesticité. Le cas des Philippines à Paris*, Paris, La Dispute

Piore, M.J., Sabel, C. F. (1984), *The second industrial divide*, New York, Basic Books

Pochmann, M. (2004), *Atlas da exclusão social - os ricos no Brasil*, São Paulo, Editora Cortez

Revue Tiers Monde (2002), « Femmes en domesticité », (sous la dir. de Lautier, B., Destremau, B.), tome XLIII, No 170, avril/juin

Saffioti, H. I. Bongiovani (1978), *Emprego doméstico e capitalismo*, Petrópolis, Vozes

Sarti, C. A. (2003), *A família como espelho: um estudo sobre a moral dos pobres*, São Paulo, Cortez

Sassen, S. (2006), « Vers une analyse alternative de la mondialisation : les circuits de survie et leurs acteurs », *Cahiers du Genre*, « Travail et mondialisation, Confrontations Nord/Sud », N° 40, pp. 67-89

Schatzmann, L., Strauss, A. (1955), « Social class and modes of communication », *The American Journal of Sociology*, Vol. LX, N° 4, pp. 329-338

Thompson, E.P. (1993), *Customs in Common*, London, Penguin

Vidal, D. (2007), *Les bonnes de Rio. Emploi domestique et société démocratique*, Lille, Presses universitaires du Septentrion, collection « Le regard sociologique »

Vidal, D. (2006), « Les bonnes, le juste et le droit. Le recours à la justice du travail des travailleuses domestiques de Rio de Janeiro », Communication au CEMS/EHESS, au Colloque international sur « Expériences limites, ruptures et mémoires. Dialogues avec l'Amérique latine », Paris, 18, 19, 20 octobre

Vidal, D. (1999), « Le respect : catégorie du social, catégorie du politique dans une favela de Recife », *Cultures & Conflits*, N°35, pp. 195-124

Weber, F., Gojard, S., Gramain, A. (org.) (2003), *Charges de famille. Dépendance et parenté dans la France contemporaine*, Paris, La Découverte

Georges Isabel (2009)

Entre discrimination et reconnaissance : les employées domestiques de Sao Paulo

In : Cabanes Robert (dir.), Georges Isabel (dir.). *Sao Paulo : la ville d'en bas*

Paris : L'Harmattan, p. 69-88

ISBN 978-2-296-09896-1